

MRC DES LAURENTIDES

LE SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE ANNONCE LA REPRISE DES VISITES INTÉRIEURES DES DOMICILES SUR LE TERRITOIRE

Mont-Blanc, le 14 février 2022 – Dès aujourd'hui, le 14 février 2022, les inspecteurs.rices en évaluation foncière feront à nouveau l'inspection complète des immeubles.

Les personnes ayant exécuté des travaux dans le cadre d'un permis et celles qui ont fait l'acquisition d'un immeuble peuvent faire l'objet d'une visite du service d'évaluation foncière afin de mettre à jour leur dossier de propriété. D'ailleurs, les périodes d'inspection sont désormais du lundi au samedi entre 8 h 00 et 21 h 00, tel que le prévoit les dispositions de la Loi sur la fiscalité municipale. Les visites effectuées après 18 h 00 auront lieu sur rendez-vous seulement.

Afin de vérifier l'exactitude des informations prescrites au dossier de propriété, nos inspecteurs peuvent vous transmettre un formulaire à compléter et à retourner au service d'évaluation.

Processus d'identification

Tous les inspecteurs.rices se présentent avec une carte d'employé les identifiant. De plus, il est possible de vérifier leur identité grâce aux portraits publiés sur le site Web de la MRC des Laurentides dans la section « Nous joindre » sous les onglets MRC / L'équipe / Évaluation foncière. Lien vers la page : <https://mrclaurentides.qc.ca/nous-joindre/>

Prenez note que les consignes sanitaires en vigueur seront respectées par les inspecteurs.ices en évaluation foncière.

Si vous avez des questions, veuillez contacter Élodie Dugas, secrétaire administrative du service de l'évaluation foncière de la MRC des Laurentides au **819-425-5555 poste 1023**.